



*Découvrez le palmarès national des  
« Prix et Trophée de l'Initiative en économie sociale 2009 » !*

*Le Trophée (10 000€)*  
**Association ZEBUNET**

*2<sup>ème</sup> Prix (8 000€)*  
**Association AUDITION SOLIDARITE**

*3<sup>ème</sup> Prix (6 000€)*  
**SCOP ARDELAINÉ**

*Prix spécial du Jury (4 000€)*  
**Association APDRA-F**

*Mention spéciale du Jury (2 000€)*  
**Association HANDIDENT**



Le Trophée - 10 000€

## ASSOCIATION ZEBUNET

« 'Un plan épargne Zébu' ou le microcrédit solidaire »

Hanh Ha a passé son enfance dans un petit village du Mékong, au Vietnam. Interpellée par les difficultés de trésorerie que rencontrent les paysans pour l'achat de leurs bêtes, elle décide de leur prêter l'argent que les banques leur refusent en s'inspirant des pratiques initiées par Muhammad Yunus. En 2001, elle crée l'association ZEBUNET avec Gérard Feldzer, pilote de l'air et président de l'Aéroclub de France, afin d'élargir la portée de son action personnelle et d'associer l'expertise de partenaires locaux garants du suivi et de la viabilité des projets. Forte du succès rencontré au Vietnam, l'association étend peu à peu ses actions dans d'autres pays du monde (Mauritanie, Madagascar, Niger, Bangladesh, Burkina Faso).

### Le cycle du prêt solidaire

On estime qu'un tiers des habitants de la planète dépend directement de l'agriculture et de l'élevage pour vivre mais ces populations se trouvent souvent exclues des systèmes bancaires traditionnels.

L'initiative de l'association, grâce à un micro-crédit personnalisé pour l'acquisition d'un animal d'élevage (zébu, cochon, chèvre, dromadaire), s'inscrit dans une démarche d'appui à l'agriculture familiale, vise à prévenir l'exode rural et à garantir l'autonomie alimentaire des populations du Sud.

Un partenariat financier est créé entre un particulier-investisseur au Nord et un éleveur-emprunteur au Sud, le premier devenant le « bailleur de fonds » personnel du second : par l'intermédiaire du site internet de l'association, un particulier du Nord souscrit un PEA (« Plan Epargne Animal ») et avance les fonds permettant l'achat de l'animal (essentiellement des femelles pour la production de lait et la reproduction).

ZEBUNET travaille en partenariat avec des organismes implantés localement et qui ont une bonne connaissance du terrain. Le « relais local » identifie les besoins des éleveurs potentiels et évalue les bénéfices qu'ils pourraient tirer du type d'élevage envisagé. Il s'assure par ailleurs de l'existence de débouchés suffisants pour la production générée par les animaux supplémentaires.

Le prêt est attribué à une famille paysanne, sélectionnée selon des critères spécifiques préalablement définis avec le partenaire local (pauvreté, motivation, capacité à assumer la charge de travail, ressources complémentaires), dans le cadre d'un microcrédit, à un taux non usuraire et sans caution. Grâce à cela, le paysan peut acheter un animal sur le marché de son village.

Les bénéficiaires du microcrédit s'organisent en groupement et le partenaire local s'engage à assurer une assistance-conseil en matière vétérinaire, agro-alimentaire et de gestion. D'autre part, ce dernier identifie et marque les animaux et tient un carnet de santé sur lequel il enregistre les éléments marquants (vaccinations, naissances, décès ...).

Le paysan rembourse progressivement son emprunt à ZEBUNET, grâce aux bénéfices générés. Au bout du cycle d'élevage, soit environ 15 mois, les investisseurs peuvent récupérer leur mise, augmentée des intérêts. Le remboursement se fait dans le pays de l'emprunteur, en monnaie locale, pour ne pas endetter le paysan en euros. Une fois les fonds récupérés, le particulier peut « investir » à nouveau dans un autre animal ou bien faire un don à ZEBUNET. Les remboursements restent donc dans le pays et alimentent de nouveaux projets. Ainsi, le cercle de prêt est infini.

A la différence des actions de microcrédit classiques, à travers lesquelles plusieurs investisseurs financent collectivement un ou plusieurs micro entrepreneurs, ZEBUNET met l'accent sur un partenariat individualisé qui responsabilise et engage les parties entre elles. L'investisseur, partenaire économique et non plus simple donateur anonyme, reste le seul et unique propriétaire de l'animal et reçoit régulièrement de ses nouvelles par l'envoi de photographies avec sa famille d'accueil... ou en lui rendant visite! Il réalise ainsi la portée concrète de son soutien financier sur la vie quotidienne du paysan et de sa famille.

En moins de huit ans, plus de 2 000 familles ont bénéficié d'environ 1 900 créanciers solidaires. L'objectif de ZEBUNET est aujourd'hui non seulement de renforcer son action au Sud, mais aussi de sensibiliser le grand public en France. L'association souhaite également enrichir le partenariat financier initial par d'autres formes d'échanges (tourisme solidaire, volontariat de congé solidaire, commerce équitable...).

ASSOCIATION ZEBUNET

Coordnatrice : Mme Violette Chauvigne

6 rue de Galilée 75 016 Paris - Tél : 09 79 60 66 72 Fax : 01 42 66 03 95

[www.zebu.net](http://www.zebu.net)

[info@zebu.net](mailto:info@zebu.net)



2<sup>ème</sup> Prix - 8 000 euros

## ASSOCIATION AUDITION SOLIDARITE

*« Un engagement humanitaire et citoyen en faveur du monde de l'audition »*

L'association est née de la rencontre de trois femmes, une pianiste, une audioprothésiste et une spécialiste en communication et gestion, originaires de Lorraine, sensibilisées par la question du **handicap auditif** et **soucieuses d'apporter un aide humanitaire aux personnes défavorisées souffrant de déficits auditifs**.

Au virage de la quarantaine, misant sur leurs profils et expériences professionnelles complémentaires, les trois jeunes femmes décident de s'installer dans le pays de l'Adour et d'y monter leur association d'entraide en faveur du monde de l'audition. C'est à Saint-Paul-lès-Dax plus précisément que naît AUDITION SOLIDARITE, en 2008.

### Une bataille sur plusieurs fronts

On estime que 500 millions de personnes souffrent de perte auditive dans le monde, dont 5 millions en France. 1 Français sur 2 n'a d'ailleurs jamais fait évaluer son audition.

Face à ce constat, AUDITION SOLIDARITE mène à la fois **des actions humanitaires en France et à l'étranger, des actions de prévention, des actions de sensibilisation**.

En France, **dans sa démarche humanitaire**, l'association appareille les personnes sans domicile fixe malentendantes en leur fournissant des prothèses auditives, moyen très efficace, mais qui reste trop onéreux pour les personnes les plus précaires (la Sécurité Sociale rembourse 130 € sur un appareillage coûtant en moyenne 4 225 € pour deux oreilles).

L'association a ainsi créé un « **fonds monétaire** » destiné à financer les appareillages. Ceux-ci proviennent de dons mais aussi de récupération de contours, une première dans le monde de l'audioprothèse.

AUDITION SOLIDARITE a par ailleurs **mis en place une véritable mission de recyclage des anciens appareils auditifs**. La Centrale des Audioprothésistes (CDA) s'est associée à cette initiative et s'engage à reverser 1€ pour chaque aide auditive commandée chez elle.

A l'étranger, **4 missions d'aide humanitaire sont prévues par an** afin d'appareiller les malentendants. Elles sont effectuées par des équipes bénévoles (ORL, audioprothésistes, éducateurs et enseignants spécialisés, orthophonistes, techniciens...). La première mission, à Zaïo au Maroc, a permis à 80 personnes, dont plus de 60 enfants, de pouvoir entendre à nouveau.

Une autre mission a été organisée, au Cameroun, en partenariat avec l'ambassade de France. Au cours de ces missions, l'association forme du personnel sur place et met en place progressivement des écoles spécialisées pour les enfants malentendants.

Autre cheval de bataille de l'association : **la prévention auditive** en France. AUDITION SOLIDARITE distribue, auprès d'écoles de musique, un kit visuel qui comprend des posters, des flyers, des bouchons et des T-shirts. Certains audioprothésistes bénévoles interviennent directement dans les écoles. A ce jour, plus de 100 conservatoires ainsi que 300 professeurs participent à cette sensibilisation auprès de leurs élèves.

Dans une société où les dangers et nuisances sonores sont nombreux, les jeunes, qui méconnaissent le plus souvent les risques, sont touchés de plus en plus tôt. 30 000 à 50 000 d'entre eux présenteraient des altérations graves ou sévères du système auditif. Et le public ignore trop souvent le caractère irréversible des lésions. S'inquiétant de ce constat, l'association **mène des activités de sensibilisation auprès de l'opinion et des pouvoirs publics**. AUDITION SOLIDARITE a développé un site internet de 300 pages qui répond en un clic à toutes les questions sur l'audition. Elle n'a pas pour vocation d'interdire mais plutôt d'informer et d'éduquer la population.

ASSOCIATION AUDITION SOLIDARITE

Directrice : Mme Carole Ercole

391 Chemin de Marcadieu 40 990 Saint Paul-Lès-Dax - Tél: 05 58 35 42 32 Fax: 05 58 35 42 32

[www.auditionsolidarite.org](http://www.auditionsolidarite.org)

[association@auditionsolidarite.org](mailto:association@auditionsolidarite.org)



3<sup>ème</sup> Prix – 6 000€

## SCOP ARDELAINES

« Bienvenue au pays de la laine solidaire »

Faire revivre la filature de St Pierreville (Ardèche), fermée depuis les années 60, était un pari risqué : les études de marché assuraient qu'il n'y avait plus de place pour les laines de pays. Recréer une entreprise de ce secteur, au cœur d'un petit village, paraissait voué à l'échec. Pourtant, une réflexion basée sur le long terme et la détermination d'une équipe solidaire ont eu raison de cette vision pessimiste.

Après sept années de préparation, la Société Coopérative Ouvrière de Production Ardelaine a vu le jour en 1982. Au fil des années, la SCOP a su franchir bien des obstacles et se développer étape par étape.

A ce jour, ARDELAINES regroupe des activités de production, des activités commerciales, des activités culturelles.

### Une entreprise alternative et solidaire

ARDELAINES est une entreprise textile, para-agricole, qui revalorise les laines de pays, provenant des moutons d'Ardèche et de Haute-Loire. Elle tond chaque année 50 000 moutons chez 230 éleveurs et transforme 40 tonnes de laine. ARDELAINES a reconstitué toute une filière locale assurant la tonte, la collecte, le lavage, le cardage, la confection de matelas ou de vêtements et la distribution. Elle développe ses activités commerciales par le biais d'une vente sur place, sur des salons ou des foires bio, à distance grâce à son catalogue (50 000 distribués par an) et à son site internet. Dans toutes ses activités, la SCOP veille à préserver au mieux l'environnement.

Sa particularité est d'avoir élaboré son développement par la diversification des activités. Elle ne s'est pas spécialisée sur un métier, mais a créé un ensemble de petits secteurs interdépendants et complémentaires.

Cette entreprise s'inscrit véritablement dans le champ de l'économie sociale et solidaire. ARDELAINES se préoccupe en effet de favoriser la polyvalence dans le travail et la responsabilisation dans la prise de décision. Cette SCOP prouve que le « faire ensemble » permet de relever les défis économiques de développement local en adoptant une démarche coopérative (associer les compétences de chacun et mutualiser les moyens).

Enfin, c'est une entreprise culturelle, pédagogique et touristique. Toute la démarche est partie d'initiatives pédagogiques, les fondateurs ayant, avant ARDELAINES lancé un centre de formation pour jeunes adultes.

ARDELAINES a créé successivement deux musées (« les secrets de la laine » et « la laine en révolution ») visités chaque année par plus de 20 000 visiteurs qui achètent ensuite en passant au magasin. Chaque année, la SCOP organise des événements comme « la Fête de la Tonte » ou « la Fête de la Laine », temps forts qui permettent de faire découvrir le savoir-faire d'ARDELAINES.

ARDELAINES est labellisée « entreprise du patrimoine vivant » par l'Etat. L'initiative bénéficie largement au territoire : ARDELAINES a permis la création de 37 emplois en 27 ans d'activités, soit un peu plus d'un par an. La SCOP envisage d'employer 3 salariés supplémentaires d'ici 2012. Les retombées sont visibles dans le village : tous les commerces et l'école ont été préservés et une crèche municipale a même vu le jour.

La société développe à ce jour un nouveau projet, dans le cadre d'un « Pôle d'excellence rurale »: elle souhaite diversifier son activité touristique par la création d'un bâtiment de 650m<sup>2</sup>, dont l'impact environnemental sera minime, et qui abritera un restaurant servant exclusivement des plats issus de productions locales. Cette activité serait confiée à une nouvelle SCOP. Une salle d'animation permettra de développer des ateliers pédagogiques sur la laine et l'économie sociale.

SCOP ARDELAINES

Secrétariat développement : Mme Manuella Philippot

Puausson 07 190 Saint Pierreville - Tél : 04 75 66 61 97

[www.ardelaine.fr](http://www.ardelaine.fr)

[developpement@ardelaine.fr](mailto:developpement@ardelaine.fr)



Prix spécial du Jury – 4 000€

## ASSOCIATION PISCICULTURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE (APDRA-F)

« *La pisciculture, un défi majeur pour le développement rural* »

En Afrique tropicale humide (Golfe de Guinée), le poisson est un aliment de base, représentant le plus souvent le premier apport en protéines d'origine animale. Face à la croissance démographique, à la stagnation de la pêche maritime et continentale et à la cherté du poisson congelé importé, il est avantageux pour les populations locales d'élever elle-même du poisson en étang. La pisciculture contribue à l'amélioration de l'alimentation en offrant la possibilité de consommer un produit riche en protéines, moins cher que la viande.

Partant du constat que de nombreux paysans souhaitent mettre en œuvre une pisciculture mais échouent du fait de nombreuses difficultés techniques, **un groupe de spécialistes français de la pisciculture et de l'agronomie s'est constitué en 1996 en association afin de leur venir en aide**. L'association APDRA-F mène ainsi des projets de formation et d'assistance technique dans six pays d'Afrique : Guinée, Côte d'Ivoire, Bénin, République de Centrafrique, Cameroun et Madagascar.

« Quand un homme a faim, mieux vaut lui apprendre à pêcher que lui donner un poisson »

L'association intervient dans quatre domaines: **l'apprentissage des techniques piscicoles, la structuration professionnelle, la formation, la recherche et développement.**

APDRA-F intervient à la demande des populations en prenant en compte le contexte socio-économique des campagnes et du système agraire local. Elle place l'agriculteur au centre de la réflexion. Son **action favorise la responsabilisation et la gestion participative de l'innovation piscicole**. 20 animateurs techniques dispensent une formation continue aux bénéficiaires du projet, adaptée aux besoins de chacun. L'association valorise les savoir-faire et met en place des compétences techniques et organisationnelles. Le travail en groupe permet d'optimiser les formations, d'échanger du matériel, des alevins ou des conseils. En contrepartie, **le candidat prend en charge intégralement l'investissement en travail et capital**. Ainsi, le projet exclut toute forme de don financier qui déresponsabilise le bénéficiaire.

L'association implique les autorités locales dans le suivi du projet et appuie les ONG sur place en mesure d'être les promoteurs de la démarche. Actuellement, plus de 50 groupements de pisciculteurs sont actuellement professionnalisés et plus de 10 ONG ou fédérations sont impliquées.

Plus globalement, le développement de la pisciculture permet une augmentation et une diversification du revenu des producteurs ainsi qu'une meilleure implication des femmes au sein de l'activité. **Aujourd'hui, grâce à l'association, plus de 1000 pisciculteurs ont la satisfaction de produire de façon autonome plus de 300 tonnes de poissons par an**. Ce qui a impact direct sur la vie d'environ 8 000 personnes (en comprenant les familles des producteurs et les consommateurs des marchés alentours).

Enfin, les **activités de recherche et développement au service de l'innovation piscicole** permettent aux producteurs de s'approprier la démarche et de choisir les solutions les plus adaptées. L'association œuvre pour une mise au point d'un système d'élevage extensif à faible densité et une augmentation des rendements. Une vingtaine d'articles scientifiques ont été publiés à ce jour.

L'APDRA-F s'appuie sur une **équipe pluridisciplinaire en France et à l'étranger** constituée de 8 salariés, d'un réseau de pisciculteurs français et africains, de 32 membres bénévoles, de techniciens et partenaires locaux. Les missions de l'association sur le terrain sont engagées avec le concours de plusieurs partenaires institutionnels comme le **Ministère des Affaires Etrangères et l'AFD** (Agence Française du Développement). Sur ses lieux d'action, l'association met un point d'honneur à **créer des liens entre les acteurs et à favoriser le partage entre eux des innovations expérimentales mises en œuvre**.

ASSOCIATION APDRA-F

Chargée de communication : Isabelle Hanquiez

24 allée Emile Zola 91 300 Massy - Tél : 01 69 20 38 49 Fax : 01 69 20 38 49

[www.apdra-f.org](http://www.apdra-f.org)

[isabelle.apdraf@free.fr](mailto:isabelle.apdraf@free.fr)



Mention spéciale du Jury – 2 000€

## ASSOCIATION HANDIDENT

« *Ne laissons pas le handicap gagner leurs dents !* »

1 personne en situation de handicap sur 3 n'a jamais consulté un chirurgien dentiste et plus de 50% des cabinets dentaires ne leur sont pas accessibles. Les retards de prise en charge sont la règle, aggravés par les difficultés d'expression et de communication, conduisant à des douleurs chroniques, responsables de sur-handicaps (infection, dénutrition...) et d'extractions dentaires précoces et multiples. Face à ce constat, des associations d'aide aux personnes en situation de handicap et des chirurgiens-dentistes volontaires ont engagé une réflexion sur cette thématique, qui a abouti en 2005 à la création du réseau de soins bucco-dentaires Handident PACA.

### Coordonner pour mieux soigner

L'objectif de l'association est de développer cette offre de soins encore insuffisante pour les personnes handicapées. Grâce à une **mise en commun des énergies et des savoir-faire**, le réseau HANDIDENT promeut une démarche qui met la personne au cœur du processus de soins et assure un véritable suivi personnel.

L'association a ainsi développé l'accès aux soins dentaires en multipliant des **unités de soins répartis en trois niveaux** :

- des unités de soins oraux au sein du **service d'Odontologie de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille** (1 100 séances de soins y ont été dispensées en 2008);
- des cabinets dentaires de ville ;
- en complément, un centre de santé dentaire mobile.

Les praticiens libéraux reçoivent les patients les moins « coopérants » au sein des **Unités de santé Orale libérale**. Pratiquant la sédation vigile<sup>1</sup>, ils tentent de vaincre l'anxiété des patients. Plus de 150 patients ont été suivis en 2008 par ces cabinets.

Le **centre de santé dentaire mobile (Bus HANDIDENT PACA)**, parfaitement équipé, assure quant à lui les soins dentaires des personnes les plus lourdement handicapées sur les lieux de leur hébergement. Il permet d'aller au devant des besoins de soins bucco-dentaires en élargissant l'offre de soins sur l'ensemble de l'aire géographique du réseau HANDIDENT. Pour ces patients, l'accès aux soins est entravé par les difficultés liées au transport : accompagnements longs et coûteux en personnel, fatigue, déstabilisation des personnes ayant des difficultés d'adaptation augmentant ainsi les difficultés, refus des soins...). A ce jour, 54 établissements médico-sociaux se sont déjà engagés par convention à participer à ce projet. Le Bus peut effectuer 40 consultations par semaine soit 1 600 par an.

Parallèlement aux actions curatives, HANDIDENT met en place un **programme de formation** en matière de soins bucco-dentaires. L'association délivre des formations spécifiques en santé orale des personnes handicapées dans les Facultés Dentaires de la région. Le Réseau finance les attestations d'études (mais celles-ci ne sont pas des diplômes). L'an dernier, 20 chirurgiens-dentistes ont bénéficié de ces formations.

**HANDIDENT repose sur la détermination des personnes impliquées dans le projet : chirurgiens-dentistes (près de 100 d'entre eux ont répondu présents dès l'origine du projet), personnes en situation de handicap mais aussi leur famille, les associations et les professionnels du secteur médico-social.**

Forte de ces soutiens, l'association souhaite ouvrir de nouveaux centres de soins pour répondre à l'augmentation des demandes.

ASSOCIATION HANDIDENT

Membre du bureau : M. Pierre Lagier

Service Odontologie, CHU Timone, 264 rue Saint Pierre 13 385 Marseille Cedex 05

Tél : 04 91 43 07 94 / Fax : 09 59 53 63 76

<http://handident.free.fr>

[handident@yahoo.fr](mailto:handident@yahoo.fr)



<sup>1</sup> La sédation vigile (ou consciente) apaise les douleurs en altérant peu le niveau de conscience. C'est une technique à mi-chemin entre l'anesthésie générale et l'anesthésie locale. Ce moyen est actuellement utilisé pour 38,5% des soins pratiqué par le réseau HANDIDENT.